



Les pics bigarrés

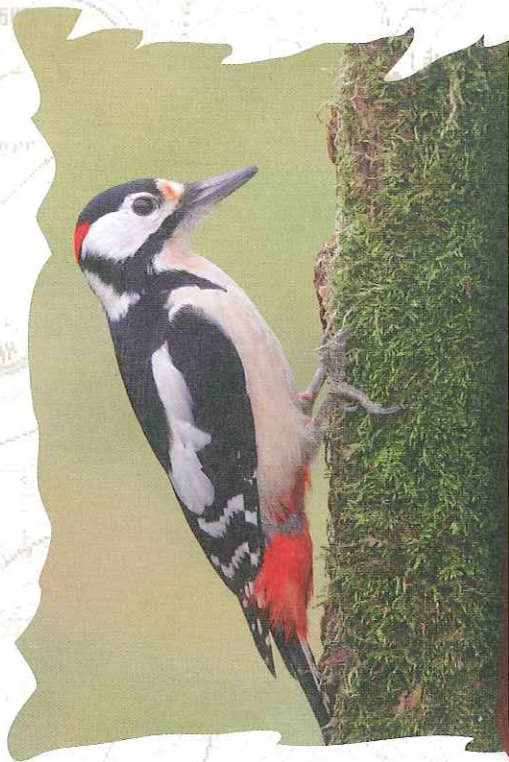
La Loire des Oiseaux



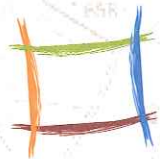
Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES



Forestiers dans l'âme



Il existe 10 espèces de pics en Europe dont 6 se reproduisent dans la Loire. Ils se caractérisent par leur bec droit et fort qui leur permet de creuser le bois. Les plumes rigides de la queue et leurs 4 doigts opposés deux à deux facilitent leurs déplacements sur les troncs. Ces oiseaux sont tous forestiers mais peuvent également occuper le bocage, les vergers et même les parcs urbains. La plupart utilisent le tambourinage plutôt que le chant pour marquer leur territoire. Les pics sont généralement très territoriaux et les individus ne tolèrent la présence de leur partenaire que le temps de la reproduction. À l'exception d'une espèce, le Torcol fourmilier, migratrice au long cours, tous sont sédentaires. Parmi eux, 3 espèces ont un plumage noir et blanc et se ressemblent. Ils sont communément appelés les pics bigarrés.



Des niches écologiques différentes

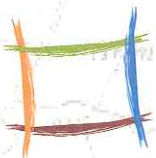
Bien que pouvant occuper les mêmes massifs forestiers, les différentes espèces de pics ne se font pratiquement pas concurrence. En effet, chacune d'entre elles exploite une ressource alimentaire différente ou explore une partie bien distincte des arbres (branches sommitales, tronc, branches principales...). Les caractéristiques de leur bec les dirigent vers un type précis de nourriture. Ainsi le Pic noir se permettra de forer les troncs à la recherche de larves, tandis que le Pic vert ira chercher les fourmis à l'aide de sa longue langue collante et que le Pic mar ou l'épeichette, au bec plus faible, piocheront respectivement des insectes à la surface de l'écorce ou sur les feuilles. Les pics sont de bons auxiliaires du forestier puisqu'ils consomment de grandes quantités d'insectes et notamment beaucoup d'espèces xylophages.





Des loges creusées pour durer

Toutes les espèces de pics sont cavicoles, c'est-à-dire qu'elles nichent dans des cavités. Celles-ci sont généralement creusées chaque année dans des arbres sains pour les espèces à bec puissant et dans des arbres au bois plus tendre pour les espèces moins bien dotées. La cavité porte le nom de loge et ne comporte qu'une ouverture située dans sa partie haute. Les loges sont régulièrement adoptées par d'autres espèces (mésange, chouette, Pigeon colombin, chauves-souris, loir, écureuil, martre...). Cette dernière est d'ailleurs quasiment la seule prédatrice du Pic noir. Leur capacité à fournir en cavité un aussi grand nombre d'espèces rend la famille des pics particulièrement utile à la diversité de la faune forestière.



Des espèces sédentaires

Quelques individus passent la mauvaise saison autour du bassin méditerranéen. Les pics restent en Europe durant l'hiver, à l'exception du Torcol fourmilier qui traverse le Sahara pour hiverner dans les savanes sahélinees et en Asie du sud-est. Le Pic épeiche voit, certaines années, de gros effectifs fuir le nord de l'Europe lors de pénuries alimentaires (mauvaise fructification des pins). Les individus sont généralement assez mobiles en hiver et ils peuvent descendre un peu plus bas en altitude si la couverture neigeuse ou le gel rend les ressources alimentaires inaccessibles. Il arrive fréquemment que les pics bigarrés s'observent à la mangeoire, d'autant plus si de la graisse ou des cacahuètes sont disponibles.



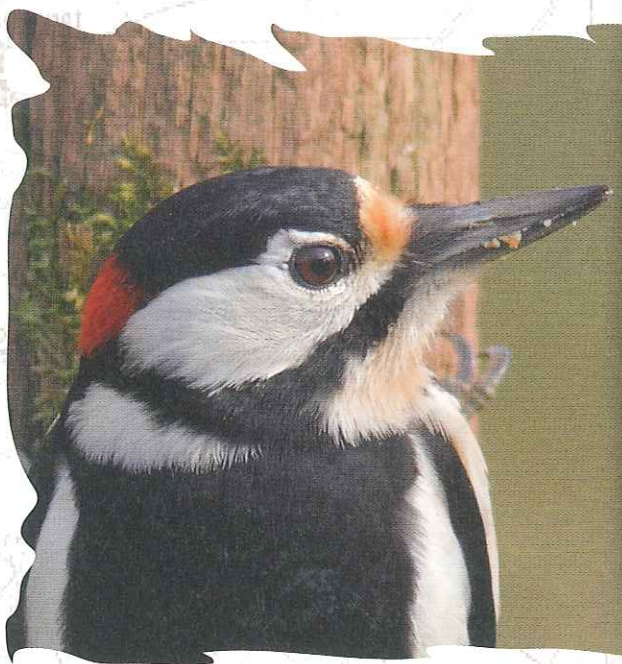


Le Pic épeiche

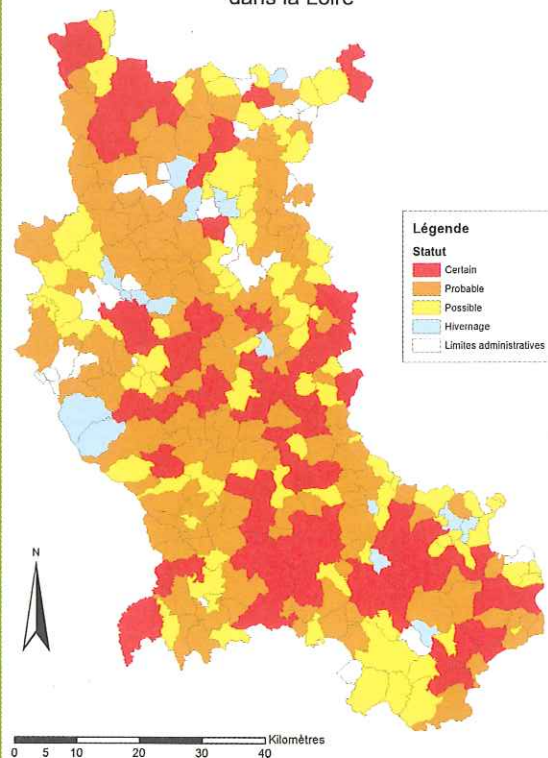


Des parcs urbains aux sapinières.

Le plus commun des pics fréquente aussi bien le bocage et les parcs urbains que les forêts de feuillus et les boisements montagnards de résineux. D'une taille à peu près équivalente au merle, le Pic épeiche s'identifie à son abdomen rouge vif qui tranche avec le noir et blanc de ses ailes, de son dos et de sa tête. Une petite tâche rouge est visible sur la nuque du mâle tandis que le jeune a une calotte entièrement rouge. Il apprécie divers insectes xylophages (se nourrissant de bois) et complète son régime en hiver par les graines de pin.



Répartition et statut communal du Pic épeiche dans la Loire



Le Pic mar

Un hôte discret et rare des chênaies.

D'une taille légèrement inférieure au Pic épeiche, le Pic mar a une tête plus ronde et un bec plus court que son cousin. Sans expérience, l'observateur peut facilement les confondre. Son chant, très nasillard, est pourtant caractéristique. Contrairement à l'épeiche, il ne possède pas de moustache noire et sa calotte entièrement rouge n'est pas soulignée de noir. Enfin son abdomen est rosé et de fines stries noires couvrent toute sa face ventrale. Il fréquente surtout les vieilles chênaies de plaine à gros bois et il est également observé dans les boisements de feuillus de l'étage collinéen, notamment lorsque le chêne et le châtaignier dominant. Il se nourrit des insectes vivant sur l'écorce crevassée des vieux arbres.



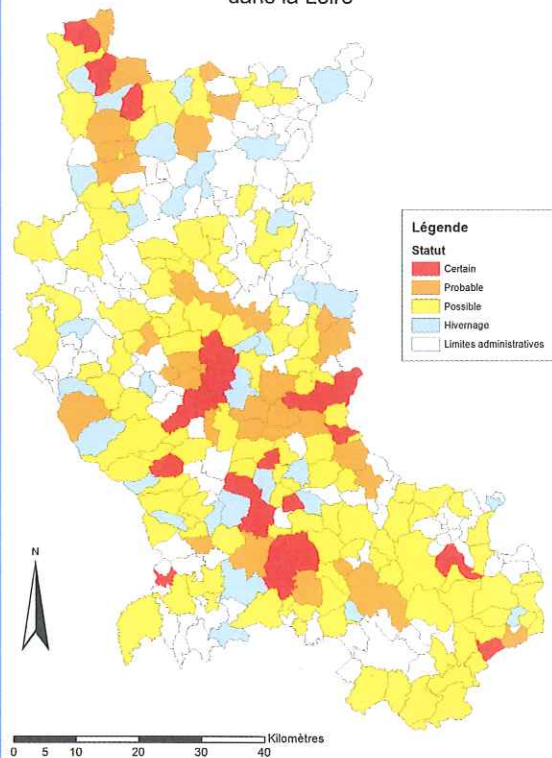
Le Pic épeichette

Le Petit Poucet de la famille.

Présent en plaine et à l'étage collinéen, le Pic épeichette est un adepte des boisements de feuillus et du bocage. Il se rencontre en plus grande densité dans les secteurs peuplés de feuillus à bois tendre. Son petit bec ne lui permet pas de forer une loge dans les bois les plus durs. Le peuplier, l'aulne ou le saule lui fournissent de bons sites de nidification. De la taille d'une Mésange charbonnière, il est caractérisé par l'absence de rouge à l'abdomen et un dos barré de noir et de blanc. Le mâle a une calotte entièrement rouge.



Répartition et statut communal du Pic épeichette dans la Loire



Un suivi particulier en 2012.

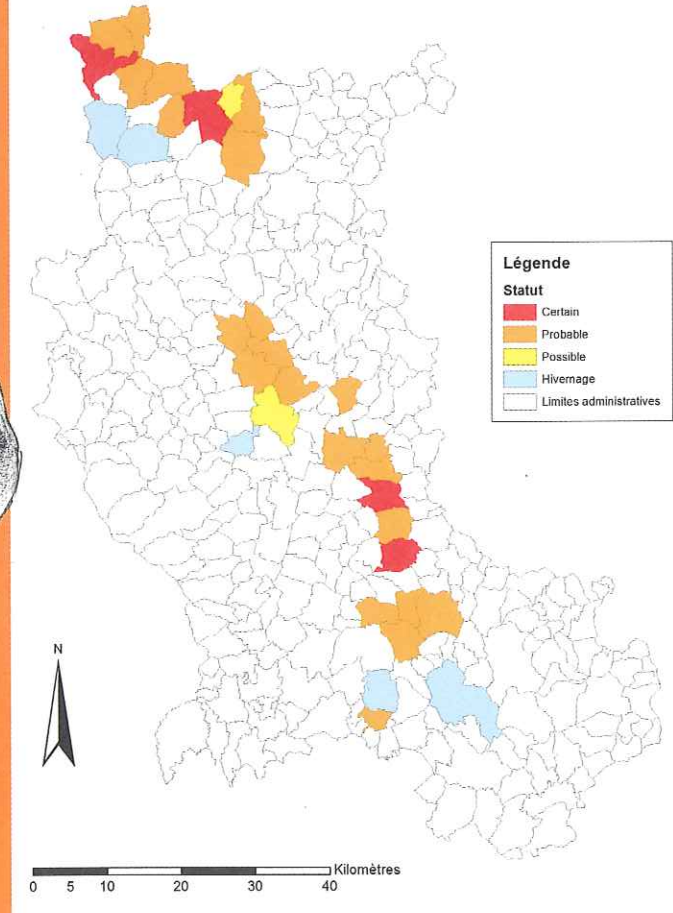
En 2012, soutenu par le Conseil Général de la Loire, la LPO a mené une étude concernant le Pic mar, l'espèce de pic la plus rare du département. L'évolution des populations semblait être positive et il nous paraissait intéressant de faire un point sur la répartition de cette espèce dans la Loire.

Un suivi spécifique et deux objectifs.

La progression géographique de l'espèce est documentée dans plusieurs régions mais qu'en est-il dans la Loire ? L'espèce a donc été recherchée dans les massifs forestiers favorables sur les marges de son aire de répartition

connue. Cet inventaire a permis de recenser une cinquantaine de territoires entre la plaine du Forez et les Monts du Lyonnais, ce qui, en ajoutant la population du Roannais porte la population entre 100 et 110 territoires dont un quart dans la forêt départementale de Lespinasse. Le second volet de l'étude portait sur les caractéristiques écologiques des boisements occupés par l'espèce (essence, traitement du peuplement, densité du sous-étage, diamètre moyen des arbres). L'étude a permis de mettre en évidence l'importance de la présence d'arbres de gros diamètre dans les massifs forestiers occupés par l'espèce.

Répartition et statut communal du Pic mar dans la Loire





Des espèces menacées

Les populations de pics sont globalement en bonne santé et l'augmentation des surfaces forestières au cours du XXème siècle explique sans doute l'expansion de certaines de ces espèces. Ces oiseaux restent néanmoins fragiles car dépendants des pratiques forestières. Les couples sont généralement fidèles à leur territoire et en cas de perturbation trop importante, ces derniers sont susceptibles d'abandonner un territoire.



Les principales menaces sont :

- Le morcellement des habitats favorables associant les sites de nidification et les sites utilisés pour la recherche de nourriture.
- La réduction des populations de proies liées aux modifications des pratiques sylvicoles avec l'homogénéisation des peuplements (essence, densité trop forte des tiges, régénération trop faible).
- La destruction des nichées ou le décantonnement des couples suite à des coupes forestières réalisées au printemps ou sur des surfaces trop importantes.



Quels gestes pour protéger ?



- Éviter les coupes à blanc sur des surfaces trop importantes surtout s'il n'y a pas de peuplements similaires sur les parcelles attenantes.
- Favoriser les feuillus dans les peuplements forestiers.
- Arrêter l'emploi d'insecticides.
- Éviter de réaliser des ouvertures de pistes et des coupes en période de reproduction.
- Sensibiliser le milieu forestier à l'intérêt de ces espèces (consommation des insectes xylophages par les pics et des autres insectes par les utilisateurs de cavités telles que les chenilles défoliatrices par les mésanges).
- Intégrer davantage de pratiques favorables à la biodiversité auprès des propriétaires privés.
- Poursuivre les conversions des taillis en taillis sous futaie ou en futaie.
- Reculer autant que possible l'abattage des arbres.
- Conserver quelques vieux arbres (semenciers) et du bois mort (sur pied et au sol) en quantité suffisante.

Conseil général de la Loire - Délégation au Développement Durable
Direction de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement - Service Milieux Naturels
Hôtel du Département - 2 rue Charles De Gaulle - 42022 Saint-Etienne cedex 1 - tél. : 04 77 48 40 29 - site web : www.loire.fr
LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Loire
4 rue de la Richelandière 42100 Saint-Etienne - tél. : 04 77 41 46 90 - mail : loire@lpo.fr - site web : www.loire.lpo.fr



LPO Loire
REBOUL IMPRIMERIE - SAINT-ETIENNE - 04 77 81 59 59 - Février 2013
Dessins : Noëlle SUBIRANA
Photos : Laurent ROUSCH - Gérard ROSSINI - René DIEZ



Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES